

Toulouse, le 12 février 2019

Lettre ouverte au Directeur Régional des Finances Publiques

Le 11 février 2019, vous avez transmis à l'ensemble des agents du département de la Haute-Garonne un courrier en réponse au mouvement social en cours dans notre département.

Nous pourrions considérer cette lettre comme une première ouverture de votre part si elle ne laissait pas autant de frustrations sur les éléments essentiels comme le relèvent depuis hier les agents de la DRFiP.

En préambule, vous rappelez aux agents le caractère illégal du blocage des sites. Une façon comme une autre de continuer à diviser les personnels de la pire des manières. Vous affirmez être « toujours très attentif » à nos demandes et à nos messages. Il y a 2 ans, le directeur général est venu dans notre département, chaque organisation syndicale lui a communiqué un dossier comportant de nombreuses revendications locales : pas de réponse à ce jour. Vous avez bien évidemment eu connaissance de toutes ces revendications. Vous êtes présent dans le département depuis 7 mois, que n'avez vous pas discuté de tous ces sujets avec les agents et leurs représentants et agi en conséquence ? Quel autre moyen laissez-vous aux agents de faire entendre leur voix avec la politique actuelle, que vous nous avez dit soutenir, faite de casse du service public, de précarisation de la situation des personnels et d'absence de reconnaissance ?

Mais vous avez donc écrit aux agents et première constatation d'évidence : vous n'apportez aucune réponse aux points les plus importants soulevés par les agents.

Votre feuille de route triennale sur les missions et les structures

Nous vous demandons de faire connaître à l'ensemble des agents de la DRFiP votre projet pour la Haute-Garonne à 3 ans incluant les volumes d'emplois projetés par la DG.

Des engagements sur les effectifs de la DRFiP 31

Nous réitérons les demandes suivantes :

- connaître donc les projections de suppressions sur 3 ans que vous a communiquées la DG ;
- avoir un bilan précis des emplois non pourvus service par service avec tous les départs prévus (retraites, concours...). Sur ces bases nous demandons un engagement d'abondement d'emplois dans le cadre des futurs **mouvements nationaux** de mutation.

L'accueil sur rendez-vous saute DG/DRFiP toujours rejeté

Vous nous annoncez des « expertises complémentaires » mais pour déployer quelques semaines après votre projet. Est-ce cela que les agents et le public attendent ? Nous ne le croyons pas. Nous demandons l'abandon de ce projet d'accueil sur rendez vous.

Après son rejet massif par les agents de Colomiers il y a 2 ans les pseudos expérimentations de Muret et Balma ont montré toutes leurs limites. Cette mesure est toujours rejetée par les agents et elle ne répond pas au surcroît de besoin d'accueil des usagers.

De ce point de vue, l'installation matérielle des zones d'accueil

Nous vous l'avons déjà dit les agents qui luttent dans cette direction ne le font pas pour vous trouver des crédits qui serviraient à aménager les accueils en vue de leur adaptation à un accueil sur rendez-vous qu'ils rejettent par ailleurs. Ce sont globalement les conditions de travail qu'ils veulent voir améliorées.

Le ménage, l'entretien des locaux,... :

Le nettoyage des locaux fait l'objet d'un marché public. L'exécution de celui-ci doit être suivi, des procédures comminatoires existent mais ne sont jamais mises en œuvre à l'encontre des sociétés de nettoyage. Ceci n'a rien d'étonnant avec l'adoption de marchés qui privilégient le moindre coût plutôt que la qualité de la prestation. Le marché ISS aurait dû faire l'objet d'une dénonciation depuis bien longtemps, notamment compte tenu des pressions qui ont été exercées sur les personnels de nettoyage à la Cité il y a 2 ans. Allez-vous le dénoncer, à quelle date ?

Les besoins en matériel

Ils ont déjà été exprimés maintes fois par les services, mais ils se heurtent toujours à la réalité budgétaire. Des états des lieux il y en a déjà eu de nombreux et ils sont connus de la direction depuis des années. Les agents dans les cahiers revendicatifs y reviendront mais d'ores et déjà dites-leur si vous et plus particulièrement la DG vous engagez sur des crédits supplémentaires.

S'agissant des applications informatiques.

C'est globalement la gabegie de l'administration qui est dénoncée, par exemple les personnels des SIE, du PRS qui attirent votre attention depuis des mois sur les dysfonctionnements de leurs applicatifs. Quels sont les engagements de la DG pour palier ces problèmes récurrents ? Les agents ne demandent pas à ce que leur travail soit allégé mais d'avoir les moyens de l'exercer et si les questions d'habilitation en sont partie elles ne sont pas l'essentiel.

Enfin vous nous dites en quelque sorte que nos inquiétudes sur l'avenir ne sont pas réellement fondées.

Chaque jour qui passe nous apporte son lot d'annonces qui nous démontrent l'inverse qu'elles proviennent du gouvernement, de la Direction Générale ou de la DRFiP.

Il n'y a pas d'espoir positif pour l'avenir quand il n'y a plus de garantie sur la situation des agents. Quand vous écrivez « *dans le même temps, il est bien normal que vous ayez de la visibilité sur votre situation personnelle avec les garanties qui s'y attachent* », le doute nous étirent d'autant plus que nous venons de lire les dispositions de l'avant-projet de loi sur la Fonction Publique.

L'attribution différenciée des primes au pseudo-mérite par le biais du RIFSEEP, la montée en charge du mérite individuel dans les avancements et promotions, la suppression des CAP pour les mouvements de mutation, le détachement d'office des personnels en cas d'externalisation,... relèvent-elles de ces garanties ? Est-ce là une manière de nous donner de la visibilité sur notre avenir et de nous rassurer ? Au passage nous vous rappelons une revendication jamais satisfaite en Haute-Garonne, l'attribution de l'indemnité de résidence dont nous sommes injustement privés.

Quelques mesurées ne suffiront pas à faire taire les agents quand on s'attaque à l'ensemble de leur outil de travail et même à leur statut. Les collègues que vous avez rencontrés sur les différents sites mobilisés ces derniers jours ne font pas d'action de grève pour voir leur écran d'ordinateur posé sur un bras articulé même si c'est dans leur cahier revendicatif.. Il n'y a dans votre courrier aucune réponse concrète à leurs aspirations, seulement un champ lexical fourni autour de l'attention, de l'écoute... La seule réponse dûment quantifiée est une demi-journée de réunion attribuée à chacun d'entre nous pour établir collectivement les cahiers revendicatifs.

Que représente cette demi-journée de discussion au regard de l'anxiété que représentent l'ensemble des annonces nationales et locales de ces derniers mois ?

M. le Directeur, les agents de la Haute-Garonne vous remettront leurs cahiers de doléances, les revendications, ils les définiront eux même et nous ne pensons pas que l'accueil sur rendez vous, même expertisé, en fera partie. Les agents des Finances publiques ont le service public chevillé au corps mais n'entendent pas laisser plus longtemps leur employeur les mépriser humainement et financièrement, comme cela est le cas depuis des années. Ils ne veulent plus subir des réformes imposées sans concertation par la DG mais veulent voir leur expertise professionnelle et leur regard sur leurs missions reconnus.

Nous sommes mobilisés à leurs côtés pour que l'État dégage des ressources qui permettent de sauvegarder notre service public, d'améliorer nos conditions de vie au travail et de mieux reconnaître notre engagement. Nous croyons que cette démarche, qui se veut pragmatique et concrète, permettra d'avancer positivement pour chacun et dans l'intérêt général.

Les syndicats Solidaires – CGT – FO et CFDT de la DRFiP de Haute-Garonne

Rappel des principales revendications d'ordre national de nos organisations

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- l'arrêt de toutes les restructurations y compris de la géographie revisitée du directeur général,
- l'expérimentation d'agences comptables, la concentration des SIP, SIE et SPF...
- la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- défendre l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et préserver nos règles de gestion.
- une opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions
- de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et
- leur intégration dans le traitement !
- l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.